

## Ould Kaddour à Rome pour racheter des parts à ExxonMobil

Page 3

## LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4472 - Mercredi 9 mai 2018 - Prix : 10 DA

Répercussions de six mois de grève des résidents

Anarchie dans les  
hôpitaux et rendez-vous  
des malades reportés

Page 3

Législatives au Liban

## «Grande victoire» pour le Hezbollah chiite, revers pour Hariri

Page 2

Un accord  
faussement  
multilatéral ?

Par Mohamed Habili

**S**i Donald Trump devait annoncer hier mardi, l'hypothèse de loin la plus forte, le retrait des Etats-Unis de l'accord de 2015 sur le programme nucléaire iranien, quelle serait plus tard l'attitude de l'Europe (c'est-à-dire désormais, de l'Union européenne plus la Grande-Bretagne) ? Se poser la question revient en réalité à se demander ce que feraient les Européens si les Américains remettaient en place les sanctions économiques, levées depuis que l'Agence Internationale de l'Energie Atomique avait certifié que l'Iran se conformait rigoureusement à l'accord conclu avec les 5 membres du Conseil de sécurité plus l'Allemagne. On sait par ailleurs que l'Iran avait commencé par dire que pour lui aussi l'accord cesserait d'exister si les Etats-Unis s'en désengageaient. De sorte que si hier Donald Trump devait mettre sa menace à exécution, et que l'Iran réponde en déchirant l'accord à son tour, les Européens n'auraient plus guère de choix : ils n'auraient qu'à prendre acte du retrait des deux parties principales, et par la même occasion de la caducité de ce qui avait été convenu à plusieurs au bout de longues et pénibles négociations. A vrai dire, les deux autres parties prenantes de l'accord, la Chine et la Russie, seraient elles aussi obligées de faire le même constat, même si elles avaient déjà fait savoir qu'elles continueraient de s'en tenir au deal, quoi que fassent les Etats-Unis.

Suite en page 3

## Retraite

Les pensions augmentées  
de 0,5 à 5% cette année

Bonne nouvelle pour les retraités qui verront leur pension augmenter. Une enveloppe de pas moins de 22 milliards de dinars lui sera consacrée avec une revalorisation de l'ordre de 5% pour les pensions inférieures à 20 000 DA. Lire page 2

Massacres du 8 mai 1945 à Sétif

Des milliers de personnes dans une  
marche en mémoire des chouhada

Page 4

Exposition à la résidence Dar Abdeltif

Des visions du désert algérien  
présentées au public

Page 13

Retraite

# Les pensions augmentées de 0,5 à 5% cette année

■ Bonne nouvelle pour les retraités qui verront leur pension augmenter. Une enveloppe de pas moins de 22 milliards de dinars lui sera consacrée avec une revalorisation de l'ordre de 5% pour les pensions inférieures à 20 000 DA.

Par Louiza Ait Ramdane

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, fait savoir que «contrairement aux années précédentes au cours desquelles un taux unique était appliqué pour la revalorisation des pensions de retraite, le taux pour l'année 2018 est modulable et sera encore plus avantageux pour les petites pensions». Selon M. Zemali qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne, il y aura 5% de revalorisation pour les pensions de moins de 20 000 DA, 2,5% pour les pensions de 20 000 à 40 000 DA, 1,5% pour les pensions de 40 000 à 60 000 DA, 1% pour les pensions de 60 000 à 80 000 DA et 0,5% pour les pensions de plus de 80 000 DA. L'incidence financière de cette revalorisation est de l'ordre de 22 milliards DA, a ajouté M. Zemali, précisant que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika «a décidé du maintien de cette revalorisation dans le but de conforter le pouvoir d'achat des retraités, malgré la situation financière difficile du pays».

Reconnaissant que le système de sécurité sociale traverse une situation difficile en raison de la fragilité de ses équilibres

financiers, le ministre a indiqué que la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) a financé les établissements publics de santé à hauteur de 80 milliards DA en 2018.

«Nous comptons plus de trois millions de retraités, dont un tiers sont sortis avant l'âge requis», a-t-il relevé, soulignant que cette situation fait ressortir en moyenne deux travailleurs et demi qui cotisent pour un seul retraité, alors que la norme est de cinq travailleurs pour un retraité. Selon le ministre, le déséquilibre du système de sécurité sociale est estimé à près de 560 milliards DA.

## Les syndicats non représentatifs n'auront plus droit à la grève

Le ministre du Travail, a décidé de faire assainir le monde syndical qui connaît ces dernières années des mouvements de protestations récurrents. «Les syndicats non représentatifs n'auront plus droit à la parole ni à la grève», a affirmé le ministre, hier, sur les ondes de la Radio nationale, soulignant que la représentativité syndicale sera à l'avenir plus que déterminante dans le dialogue social.

M. Zemali a indiqué que l'action de son département «s'ins-

Mourad Zemali, ministre du Travail



crit dans le cadre de l'application de la loi, chaque syndicat étant tenu de transmettre annuellement les informations concernant le nombre de ses adhérents à l'employeur et au ministère du Travail». Selon le ministre, «les

syndicats ne disposant pas de 20% de représentativité ne sont pas en droit de revendiquer ou de négocier, d'où l'obligation pour eux de se mettre en conformité avec la loi». «Nous sommes en train de réfléchir sur une pro-

cédure dans le but d'assainir la situation, car nous voulons des syndicats responsables et respectueux des lois de la République», a ajouté le ministre.

L. A. R.

Législatives au Liban

## «Grande victoire» pour le Hezbollah chiite, revers pour Hariri

Le résultat des élections législatives au Liban est sans ambiguïté. Le recul des sunnites du Futur, le mouvement du premier ministre sortant, Saad Hariri, est net. La poussée des partis chiites, Amal et Hezbollah est forte. Enfin, un rééquilibrage du camp chrétien, où le courant patriotique libre du président Michel Aoun est talonné par les Forces libanaises de Samir Geagea, très hostiles au Hezbollah, s'est opéré. Selon les résultats des élections législatives annoncés lundi soir par le ministre de l'Intérieur, le Hezbollah chiite et ses alliés disposeraient de 42 sièges, soit le tiers de blocage au Parlement libanais. Dans une allocution télévisée, le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, a salué «une victoire politique et morale de la Résistance». Quant au Premier ministre Saad Hariri, il annonce selon ses propres termes «de lourdes pertes pour son parti». Le ministre libanais de l'Intérieur, Nohad Machnouk, a annoncé un taux de participation de 49,2%. Le ministre a indiqué les noms des gagnants, soulignant que «les résultats officiels définitifs sont prêts, à l'exception de ceux relatifs au district d'Akkar». «Le mouvement al-Mustaqbal du Premier ministre Saad Hariri a remporté 18 sièges, alors que le mouvement Amal, dirigé par le président du Parlement Nabih Berri, a décroché 16 sièges et le Hezbollah 13 sièges», a indiqué le ministre de l'Intérieur. Le mouvement Marad de l'ancien candidat à la présidence Sleiman Frangié a remporté 3 sièges et l'alliance

formée par l'ancien Premier ministre Najib Mikati a remporté 4 sièges, a ajouté M. Machnouk lors d'une conférence de presse. Dans le quartier de Zoqaq Al-Blat, dans l'ouest de Beyrouth, l'intervention de Hassan Nasrallah a été accueillie par des pétards par les sympathisants du Hezbollah et de son allié Amal. C'est un classique, à chaque fois que le chef du Parti de Dieu s'exprime. Mais lundi, cette célébration marquait aussi la satisfaction de ses partisans, après les bons résultats enregistrés. Hassan Nasrallah a déclaré que son parti avait progressé en termes de sièges au Parlement, mais il n'a pas donné de chiffres. Une lecture des résultats officiels montre que le Hezbollah et ses alliés de toutes les confessions disposent de 42 sièges, soit le tiers de blocage au Parlement. Le chef du parti pro-iranien s'est félicité du taux de participation dans ses fiefs à majorité chiite, qui a parfois dépassé les 60%, alors qu'au niveau national, il était de 49,2% seulement. Cette mobilisation est un revers cinglant, selon Hassan Nasrallah, pour tous ceux qui pensaient que le parti pouvait être sanctionné au sein de la communauté. «La Résistance», a-t-il dit, en utilisant le surnom que se donne le Hezbollah, en référence à sa lutte contre Israël a enregistré, une «grande victoire morale et politique». Il a aussi appelé à la formation rapide d'un gouvernement. Comme le précédent Exécutif, le cabinet devrait rassembler les principales forces politiques du pays. Les élections législatives liba-

naises se sont déroulées alors que les tensions ne cessent de croître entre Israël et les Etats-Unis d'une part, et l'Iran d'autre part. L'Iran, dont le Hezbollah est un allié. Dans les rangs des partisans du Hezbollah, on voulait écarter le risque d'une nouvelle guerre au Liban, en estimant que le parti, qui s'est renforcé militairement par son intervention en Syrie aux côtés du régime syrien, a démontré sa force de dissuasion.

## «De lourdes pertes» pour le parti de Saad Hariri

Dans le camp sunnite, le Premier ministre, Saad Hariri, a dû reconnaître le net recul de son parti au Parlement, avec la perte d'un tiers des sièges. Mais, en conférence de presse, il a tout de même énuméré les victoires décrochées. «Dans [les résultats] que nous avons vus, nous sommes en tête au Akkar, à Tripoli, à Beyrouth, à Eklim et Saïda, et même à l'est et au nord de la Bekaa, ce qui donne au Mouvement du futur un gros bloc de 21 députés au Parlement», a-t-il déclaré avant l'annonce officielle des résultats. 21 députés sur 128, contre 33 dans le précédent Parlement. Saad Hariri a admis que son parti «avait parié sur un meilleur résultat et un bloc plus large». Concernant le faible taux de participation – 49,2% – le Premier ministre estime que beaucoup n'ont pas compris la nouvelle loi électorale. Restant la force la plus importante au sein du camp sunnite, Saad Hariri devrait

être reconduit au poste de Premier ministre, mais la forte poussée du Hezbollah le met en difficulté et il devra sûrement faire des concessions aux autres forces politiques. Le parti chrétien du président Michel Aoun arrivé deuxième, et jusque-là allié du Hezbollah, devrait quant à lui jouer un rôle d'arbitre, avec environ 28 sièges.

## L'ONU espère la formation rapide d'un gouvernement

L'ONU espère la formation rapide d'un gouvernement au Liban afin d'assurer la stabilité du pays, a indiqué son porte-parole, Stéphane Dujarric, au lendemain de la tenue des élections législatives. «Nous espérons que tous les acteurs politiques libanais continueront à agir de manière responsable dans les prochains jours pour protéger la stabilité du Liban», a déclaré le porte-parole lors de son point-presse quotidien. Ceci «devrait inclure la formation rapide d'un gouvernement», a-t-il ajouté. La nouvelle loi, qui introduit pour la première fois un mode de scrutin proportionnel, a laissé perplexes bien des électeurs, parfois obligés de choisir parmi des listes électorales alliant leurs candidats favoris à des partis qu'ils ne soutiennent pas. Le partage du pouvoir au Liban entre les différents communautés religieuses empêche la suprématie d'un seul parti ou d'une communauté au sein de l'hémicycle.

Meriem Benchaouia /agences



Pétrochimie

# Ould Kaddour à Rome pour racheter des parts à ExxonMobil

■ Une semaine après avoir rendu publique sa stratégie managériale SH 2030, Abdelmoumen Ould Kaddour, P-DG de Sonatrach, est en déplacement en Europe, particulièrement à Rome pour signer l'acquisition des parts dans une raffinerie en partenariat avec la compagnie américaine ExxonMobil.

Par Lynda Naili

Une acquisition qui de facto permettra à la compagnie pétrolière nationale de mettre désormais un pied dans le downstream à l'international et ainsi d'une part, maîtriser l'ensemble du processus de l'exportation et l'importation des hydrocarbures, d'autre part, tirer le maximum de la valeur à partir des réserves nationales. Chose qui viendra fortement réduire la facture d'importation en la matière. Il s'agit là d'un véritable coup de maître qu'opérera Sonatrach, lorsqu'on sait que le coût de l'acquisition départ dans cette raffinerie est nettement inférieur à celui de la construction d'une nouvelle raffinerie en Algérie, quand bien même la réalisation, sur le territoire national d'une pareille structure serait stratégique. Et pour cause, cette acquisition, en plus de remédier à l'aspect sécurité de l'approvisionnement des produits raffinés pour l'Algérie, Sonatrach aura non seulement l'avantage de se positionner sur d'autres marchés à l'international, mais aussi aura la latitude de diversifier intelligemment et graduellement ses activités. De plus, au plan managérial, cette nouvelle raffinerie faisant désormais partie du patrimoine du groupe Sonatrach, l'on assistera automatiquement à plus de transparence dans ce genre de transaction.

Notant que l'implantation en Algérie de la compagnie américaine ExxonMobil a été plusieurs fois annoncée ces dernières semaines par le P-DG de



Ph/D. R.

Sonatrach qui d'ores et déjà a tenu plusieurs rencontres avec les dirigeants de la première compagnie pétrolière mondiale, en vue justement d'étudier cette question. Des rencontres que Abdelmoumen Ould Kaddour avait qualifiées de «positives». «Nous avons tenu une réunion très positive avec les dirigeants d'ExxonMobil qui sont extrêmement intéressés de venir en Algérie», avait-il indiqué lors des JST de Sonatrach à Oran.

Pour rappel lors de sa conférence de presse bilan 2017- le 30 avril dernier, Ould Kaddour avait affirmé qu'en vue de réduire le coût de l'importation des produits raffinés, la stratégie de Sonatrach consistait à raffiner elle-même le brut algérien à

l'étranger pour ensuite ramener les produits raffinés et satisfaire ainsi la forte demande nationale dans ce domaine. Il s'agit d'une solution, «la plus rapide possible», qui effectivement permet de réduire considérablement le coût de l'importation par l'Algérie des produits raffinés, estimés à environ 2 milliards de dollars annuellement. Pour répondre aux besoins nationaux en produits raffinés en perpétuelle croissance, Sonatrach a lancé un vaste programme de développement de l'industrie pétrochimique. Lequel programme scindé en deux axes est dirigé d'une part vers la réhabilitation des vieilles raffineries (Alger, Arzew et Skikda) pour un coût estimé à 4,5 milliards de dollars,

d'autre part, il est question de la réalisation de nouvelles raffineries à même de rehausser les capacités de production et de traitement des produits dérivés. Ce qui permettra de répondre à la demande nationale mais aussi exporter les excédents. D'ailleurs, le projet de réalisation de la raffinerie de Hassi Messaoud est déjà lancé mais son entrée en production ne se fera que d'ici quatre à cinq années.

Enfin, il est à signaler qu'une cérémonie de signature de contrat entre Sonatrach et le groupe pétrolier français Total est annoncée pour vendredi prochain au siège de la direction générale sis à Hydra.

L. N.

Répercussions de six mois de grève des résidents

## Anarchie dans les hôpitaux et rendez-vous des malades reportés

A l'image du CHU Mustapha-Pacha, plusieurs établissements hospitaliers du pays sombrent dans l'anarchie totale. Les malades se plaignent de leur non prise en charge et du report de leurs rendez-vous. Aux services de pédiatrie et de dermatologie du CHU Mustapha-Pacha, des signes d'inquiétude et de dépit étaient visibles sur les visages des malades en raison de la prise en charge exclusive des cas urgents et ceux venant de régions éloignées. Même constat aux services des urgences et de chirurgie infantile du CHU Nafissa-Hamoud où il y a un seul maître-assistant par service. Pour le coordonnateur général du service des urgences médicales du CHU Mustapha-Pacha, Mohamed Tahiri, les médecins résidents ont «pris le malade en otage». Il a néanmoins précisé que l'établissement avait réussi à «maîtriser la situation malgré le mécontentement de certains médecins qui

assurent ce service». Il a ajouté que la soixantaine de médecins résidents qui assureraient le service 24h/24 aux urgences du CHU Mustapha-Pacha ont été remplacés par des médecins généralistes et des maîtres-assistants qui passent toute la journée au service pour répondre à la forte demande, s'inquiétant toutefois des répercussions de la poursuite de la grève durant le ramadhan et l'été. Idem pour le directeur général du CHU Nafissa-Hamoud, Zoubir Rekik, qui a reconnu que plusieurs services étaient «sous pression» du fait de la grève des résidents, ajoutant que cela se répercute sur les prestations assurées. D'importants efforts sont consentis au niveau de l'hôpital pour assurer le service minimum et réduire la pression suscitée par cette grève «dont nous ne voyons pas la fin», a-t-il dit, appe-

lant les résidents à «faire montre de sagesse et à retourner travailler». Pour sa part, le chef de service d'oncologie à l'Etablissement hospitalier spécialisé Pierre et Marie Curie, P Kamel Bouzid, a précisé que «le service minimum et les gardes sont pour l'heure assurés par des maîtres-assistants et les 34 médecins spécialistes», déplorant l'impasse dans laquelle se trouve le dialogue entre le ministère de la Santé et le Collectif autonome des médecins résidents algériens. Pour le directeur général du CHU Mustapha-Pacha, Abdeslam Benana, et le directeur général du CHU Lamine-Debaghine, Yahia Dehar, le boycott des gardes et du service minimum n'ont pas impacté les prestations assurées aux malades, dans la mesure où ces services sont assurés par des maîtres-assistants et des prati-

ciens de la santé publique accompagnés parfois par des professeurs, ont-ils fait savoir. Les services très sollicités, comme celui de gynécologie obstétrique du CHU Mustapha-Pacha, sont eux aussi sous pression en raison de la grève. Enfin, regrettant le refus des médecins résidents d'assurer le service minimum et les gardes, le ministère de la Santé qui n'a pas su trouver de solution à cette crise, les a appelés à la sagesse.

Thinhinene Khouchi

## LA QUESTION DU JOUR

### Un accord faussement multilatéral ?

Suite de la page une

Tout pourrait finalement se passer comme si l'accord était en fait passé uniquement entre les Etats-Unis et l'Iran, ses autres signataires n'ayant fait qu'apporter une sorte de caution morale à quelque chose qui aurait pu tout aussi bien se conclure sans eux. Si tel n'avait pas été le cas, si dès le départ toutes les parties prenantes avaient un égal pouvoir de négociation et de décision, les Etats-Unis seraient mal venus aujourd'hui à n'en faire qu'à leur tête. Ils pouvaient toujours, certes, se retirer de l'accord, mais ils ne pourraient pas en annihiler tous les effets. L'accord en question continuerait d'être effectif entre ses autres signataires ; c'est-à-dire avec tous ses signataires abstraction faite d'eux. C'est du reste ce qui va se passer entre l'Iran d'une part, la Chine et la Russie de l'autre, qui ont clairement fait savoir qu'elles continueraient de s'y conformer en tout état de cause. Il ne fait pas de doute que ce n'est pas du tout de cette oreille que l'entend l'administration Trump. Pour elle, sortir de l'accord, c'est rétablir les sanctions, toutes les sanctions, aussi bien celles qui dépendent directement d'elle que celles édictées par d'autres, sous la pression des Etats-Unis plus que de leur plein gré. De son point de vue, les Européens, par exemple, ne sont pas libres de continuer ou non à commercer avec l'Iran, du moins dans certains domaines précis. Par définition en quelque sorte, les sanctions américaines valent pour tout le monde. La nationalité n'est un bouclier pour aucun contrevenant. Tous risquent gros s'ils passent outre les interdits américains. Voilà pourquoi d'ailleurs les Iraniens avaient déclaré qu'ils reprendraient leur programme nucléaire au point où ils l'avaient laissé dès l'instant où les Etats-Unis annonceraient leur retrait. Il est vrai qu'ils ont eu tendance à dire quelque chose d'un peu différent à l'approche de la date fatidique. Les sanctions ont été à ce point éprouvantes qu'elles ont cherché à s'en épargner quelques-unes, toutes celles qui justement ne dépendent pas directement des Etats-Unis, mais des autres signataires, et d'abord des Européens.

M. H.

Massacres du 8 mai 1945 à Sétif

# Des milliers de personnes dans une marche en mémoire des chouhada

■ Des milliers de personnes ont marché, hier à Sétif, pour la mémoire et par fidélité aux dizaines de milliers de leurs compatriotes, tombés le 8 mai 1945 sous les balles de l'armée coloniale française.

Par Salem K.

Comme il y a 73 ans, la foule s'est rassemblée devant la mosquée Abou Dher El Ghifari (ex-mosquée de la Gare) avant de s'organiser en carrés, avec en tête celui des jeunes Scouts musulmans algériens, suivis des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, des Ressources en eau, Hocine Necib et des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane ainsi que les autorités locales civiles et militaires. Ils étaient suivis par des représentants des corps constitués (la Gendarmerie et la Sûreté nationales, les Douanes, et la Protection civile), des représentants de la société civile, des moudjahidines et des citoyens. Le groupe de scouts portait une gerbe de fleurs pour rappeler les événements sanglants qu'ont vécus les martyrs, Saâl Bouzid et ses compagnons. Le même parcours emprunté par les manifestants pacifiques lors du 8 mai 1945 a été suivi. Les marcheurs ont ainsi démarré à partir de la mosquée Abi Dher El Ghifari (ancienne mosquée de la gare ferroviaire) en passant par l'avenue 1<sup>er</sup>-Novembre, anciennement George Clemenceau, puis la rue «8-Mai 1945» où une halte a été observée devant la stèle commémorative érigée en hommage à la première victime de ces massacres, Saâl Bouzid, le jeune scout froidement abattu par le commissaire Lucien Olivieri parce qu'il refusait de baisser le drapeau algérien. Devant cette stèle, où un buste à l'effigie de ce scout de 22 ans a été érigé, la gerbe de fleurs a été déposée avant un long recueillement à la mémoire des 45 000 victimes des massacres, qui s'étaient étendus à Guelma et Kheratta. Pour Ramdani Aissa, un jeune de 35 ans, cette marche est une «halte» pour mesurer le sacrifice consenti par des Algériens pour se débarrasser du joug colonial et retrouver leur indépendance et souveraineté. «Je suis réconforté de voir qu'autant de personnes sont là.



Ces jeunes, filles et garçons, représentent l'Algérie et il est important de combattre l'oubli», a-t-il confié à l'APS.

## Les massacres du 8 mai 1945 «avaient hâté» le déclenchement de la révolution de novembre

Les intervenants aux travaux de la journée d'étude sur les évé-

nements du 8 mai 1945, organisée à Biskra, ont soutenu que les massacres perpétrés par la France coloniale contre les Algériens en 1945 «avaient hâté de plus de 20 ans le déclenchement de la révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954». D'Belkacem Misoum de l'université de Biskra a souligné lundi que la défaite de la France face au nazisme, au début de la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale, avait amené la France à adopter une politique de terreur face aux

revendications des peuples des colonies, renforçant la conviction des Algériens que «la seule voie vers l'indépendance passe par la force». L'activisme du mouvement nationaliste de 1919 à 1945 avait montré ses limites et la réaction par les massacres de la France à des manifestants pacifiques avait consolidé la conscience des nationalistes en la légitimité de l'action militante, a ajouté cet universitaire. Dans le même contexte, Nadhir

Mesmoudi a souligné que les massacres commis en mai 1945 dans les différentes régions du pays avaient constitué un tournant dans le militantisme en faveur de la liberté en faisant tomber le leurre des principes de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, par la politique génocidaire de la France coloniale. Se référant à des rapports officiels, le même chercheur a assuré l'usage de la force extrême par la police et l'armée d'occupation obéissait à des ordres des plus hautes instances pour éviter l'expansion de l'insurrection. Les massacres du 8 mai 1945 avaient consacré la rupture au sein du mouvement nationaliste entre les adeptes de la lutte politique et ceux en faveur de l'action armée, a affirmé de son côté Ismahane Helis qui a précisé que l'administration coloniale avait alors tenté d'imputer la responsabilité des débordements à l'extrémisme des militants nationalistes, mais l'ampleur de la répression était telle qu'elle avait renforcé la conscience de toutes les catégories du peuple en la nécessité de mettre un terme à la présence coloniale. Cette rencontre a été organisée au pôle universitaire de Chetma par le département des sciences humaines et sociales de l'université «Mohamed- Khider» sur le thème «Les manifestations du 8 mai 1945, une date charnière dans l'histoire du mouvement nationaliste».

S. K./APS

Bedoui réitère l'engagement de l'Etat

## Il sera répondu aux préoccupations des gardes communaux

Le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, a réitéré, hier à Sétif, l'engagement de l'Etat à «répondre progressivement aux préoccupations des éléments de la Garde communale». «L'Etat accompagnera les éléments de la Garde communale et les victimes du terrorisme, et œuvrera à répondre à leurs préoccupations», a indiqué M. Bedoui, lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya en présence du ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, et du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane. «Ce soutien et cet accompagnement sont un principe fondamental pour l'Etat algérien et s'inscrit dans

le cadre des orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, d'appuyer tous ceux qui ont soutenu l'Algérie durant la décennie noire», a-t-il assuré, soulignant que plusieurs acquis ont déjà été réalisés en faveur de cette catégorie. Qualifiant la Garde communale de «grande famille des collectivités locales», M. Bedoui a indiqué que «80% des préoccupations des gardes communaux concernant le logement sur l'échelle nationale ont été satisfaits». Il a ajouté que «l'Etat s'emploie, en concertation avec les représentants de la Garde communale à l'échelle locale et nationale, à satisfaire d'autres préoccupations, conformément à la feuille de route

établie», attestant que «l'Etat témoigne respect et considération à cette catégorie qui a soutenu l'Algérie dans les moments où elle en avait besoin». De son côté, le délégué de wilaya de la Garde communale, Mohamed Amokrane Ait Hamlet, a souligné que les préoccupations essentielles de cette catégorie dans la capitale des Hauts-Plateaux sont relatives au logement, au travail et à l'accès aux crédits des dispositifs d'aide à l'emploi. Au cours de cette rencontre, une soixantaine de gardes communaux et des victimes du terrorisme ont été honorés. Des Omras (petits pèlerinage), des logements et des crédits Angem ont été attribués.

Yanis D.

Promoteurs ANSEJ à Béjaïa

## Marche escargot pour exiger l'effacement des dettes

De nombreux bénéficiaires de crédits accordés dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi (Ansej, Cnac et Angem) ont organisé une marche escargot, hier, sur la RN 12, entre Oued Ghir et Bir Slem, entrée de la ville de Béjaïa. Les jeunes promoteurs dans le cadre de ces dispositifs de création d'emploi

ont garé leur véhicule à l'ibachiren (Oued Ghir) et entamé une marche de protestation jusqu'à Bir Slem, avant de fermer la route et provoquer une paralysie du trafic routier. Regroupés au sein d'un Collectif d'appui aux micro-entreprises (CAM), les bénéficiaires des crédits de ces dispositifs qui ne sont pas à leur pre-

mière action de protestation, revendiquent, essentiellement, l'arrêt de la saisie du matériel acquis dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi par les banques, la levée des poursuites engagées en justice, le dégrèvement fiscal, une part de marchés publics, l'effacement des dettes ou du moins leur rééchelonne-

ment, la suppression des pénalités de retard, etc. Les promoteurs étaient unanimes à avouer vivre d'«énormes difficultés financières, sans compter les pressions exercées par les banques à leur encontre». Ils déclarent aussi que leurs entreprises ne sont pas rentables car les plans de charge sont quasi inexistantes. A ceci

s'ajoutent les frais d'entretien du matériel, les différentes charges et les montants des crédits à payer aux banques. Asphyxiés, le protestataires interpellent le Chef du gouvernement et le chef de l'Etat afin d'intervenir pour les sauver du gouffre.

Hocine C.



Ramadhan

# Vers la production de 50 millions de litres supplémentaires de lait

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a annoncé, à Saida, que le gouvernement a décidé de produire une quantité de 50 millions de litres supplémentaires de lait à travers le pays au mois de ramadhan.

Par Assia D.

En marge de l'inspection de l'unité de production laitière et ses dérivés «Giplait» de Saida, au titre de la deuxième journée de sa visite dans la wilaya, le ministre a indiqué à la presse qu'une quantité de 4 500 tonnes de lait en poudre sera réservée à la production laitière dont 3 000 t destinées aux laiteries publiques et 1 500 tonnes aux laiteries privées. Bouazgui a signalé que son département ministériel œuvre à élaborer une feuille de route pour satisfaire les besoins des citoyens en ce produit en se concentrant sur les éléments de production et de distribution du lait. Il a affirmé l'application stricte et avec

force de la loi envers les contrevenants concernant la production ou la distribution du lait, comportant la fermeture de laiteries et le licenciement des distributeurs. Abdelkader Bouazgui a précisé que le lait subventionné doit s'orienter aux familles pour son usage quotidien. Le ministre a encore souligné que la distribution du lait à Saida connaît une stabilité et ne fait pas l'objet de spéculation, estimant que l'unité de production du lait et ses dérivés «Giplait» de cette wilaya est un modèle à suivre à travers le pays.

Cette unité produit 100 000 litres de lait/jour en faveur d'une population de 400 000 habitants de la wilaya de Saida, saluant les efforts des responsables de

cette unité à fournir ce produit aux citoyens par une bonne maîtrise des opérations de production et de distribution.

Le ministre a inspecté le périmètre de Merdja, dans la commune de Dhoui Tabet, relevant du secteur des forêts, s'étendant sur une superficie de 345 hectares d'espaces boisés où il a mis l'accent sur l'exploitation de tous les espaces par des investisseurs pour la plantation d'arbres fruitiers dont les oliviers, les amandiers et les pistachiers. Abdelkader Bouazgui s'est enquis sur l'élevage de la race ovine «Deghma» à l'Institut agronome de la commune d'Ain Lahdjur, appelant à développer cette race et à la préserver. Dans la commune de Sidi Boubekeur, il a visité une exploi-



tation agricole où il a lancé l'élevage du poisson Tilapia et inauguré le siège de la subdivision des services agricoles. A. D.

Automobile

## L'industrie en Algérie nécessite la confiance et le soutien de tous

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Youfsi, a déclaré, à Tlemcen, que l'industrie automobile en Algérie nécessite la confiance et le soutien de tous. Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, Youcef Youfsi a souligné que cette confiance se concrétise par la fabrication de véhicules concurrentiels nécessitant des employés de qualité et un coût adéquat et permettant l'exportation. Il a ajouté que la confiance s'installe avec le respect des délais et des conditions par les sous-traitants et la fourniture d'un service de qualité au consommateur par la chaîne qui part de la fabrication jusqu'à la commercialisation et prenant en considération l'exigence du client et sa fidélité au produit algérien. Le ministre a encore déclaré que cette confiance consiste en la lutte

contre la spéculation et la transparence dans la chaîne de fabrication dans tous types d'activités. En visitant la société publique de fabrication des appareils de télécommunication et câbles «SITEL» dans la zone d'activités de Chetouane, Youcef Youfsi a précisé que la fabrication des composants électriques entre dans le cadre de la politique générale d'industrie automobile, à laquelle le programme du président de la

République, Abdelaziz Bouteflika, accorde une grande importance. L'Algérie dispose de tous les atouts pour développer cette industrie dont l'acier, le fer, le textile, la pétrochimie, permettant la fabrication de composants du véhicule, a-t-il affirmé, soulignant que «l'objectif est de créer des milliers d'entreprises privées en industrie d'accessoires et de composants de véhicules». Le ministre a expliqué, dans ce contexte, que

chaque véhicule nécessite entre 30 000 et 40 000 de ces composants, permettant de créer 10 000 emplois, tout en rappelant que le gouvernement a accordé de gros avantages à cette industrie. Le programme de la visite du ministre de l'industrie dans la wilaya comporte l'inspection de plusieurs entreprises industrielles, à l'instar du groupe «Kherbouche» de fabrication du matériel agricole et production du fourrage concentré aux

animaux, le projet de réalisation d'une unité de fabrication de poteaux électriques à Ain Fezza, la société de transformation et d'industrie du papier, une entreprise privée de fabrication de produits pharmaceutiques à Chetouane, une unité de transformation et d'exportation du caroube à Zenata, ainsi que le projet de réalisation d'un parc de jeux et d'attractions à Magnhia.

S. O./APS

Prix

## Le pétrole recule en Asie

Les cours pétroliers s'affaiblissent en baisse hier en Asie sous l'effet de prises de bénéfices avant l'annonce du président américain Donald Trump sur l'Iran. Vers 03h15 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en juin, perdait 75

cents à 69,98 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en juillet, reculait de 64 cents à 75,53 dollars. Les cours avaient atteint la veille leurs plus hauts niveaux depuis fin 2014, le WTI franchissant le seuil psychologique des

70 dollars en raison en particulier des inquiétudes sur le rétablissement éventuel de sanctions américaines contre l'Iran. Le président américain, qui menace de «démanteler» l'accord sur le nucléaire iranien signé en 2015 avec les grandes puissances mondiales, va

annoncer s'il réimpose des sanctions contre Téhéran. Un retour des sanctions contre le troisième producteur de pétrole de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) aurait pour effet de perturber l'offre mondiale. «Les cours du pétrole ont grimpé récemment, les investisseurs s'inquiétant d'une sortie du président Trump de l'accord sur le nucléaire, ce qui aggraverait encore la situation au Moyen-Orient sans parler des perturbations de l'offre», a déclaré Greg McKenna, analyste chez AxiTrader. «Les circonstances étaient parfaites pour des cours plus élevés en raison de la crise au Venezuela», a-t-il ajouté. Mais Stephen Innes, analyste chez Oanda, a mis en garde contre «une réaction réflexe qui ferait baisser les cours» si le président recule sur les aspects les plus durs de sa rhétorique sur l'Iran. Lundi, le WTI a terminé à 70,73 dollars. Les marchés financiers londoniens étaient fermés lundi mais le Brent a gagné 1,30 dollar ou 1,74% pour finir à 76,17 dollars dans les échanges électroniques. S. N.

Pétrole et gaz

## L'Afrique de l'Ouest détient le tiers des réserves du continent noir

L'Afrique de l'Ouest possède le tiers des réserves de pétrole et de gaz naturel du continent noir, a déclaré à Abidjan un haut responsable de la Cédéao, soulignant que la région est au «cœur des enjeux géostratégiques». «L'Afrique de l'Ouest représente 30% des réserves trouvées de pétrole et 30% des réserves trouvées de gaz naturel de l'Afrique», a indiqué Sediko Douka, le commissaire Energies et Mines de la Cédéao (15 pays). La région, qui compte 330 millions d'habitants, dispose également dans «son sous-sol de l'or, de l'uranium, de la bauxite, du diamant, du fer, du manganèse etc. avec par

endroits des gisements de classe mondiale», a souligné M. Douka, lors de la présentation de la deuxième édition du Forum des mines et du pétrole de la Cédéao, prévue du 9 au 11

octobre prochain à Abidjan. «Cette abondance de ressources minières et pétrolières place ainsi notre région au cœur des enjeux géostratégiques», a souligné le commissaire de la

Cédéao. «La plupart de ces ressources sont généralement exploitées sous forme brute, sans transformation importante», a déploré de son côté le ministre ivoirien des Mines, Souleymane Diarrassouba, appelant à des «réformes vigoureuses» dans ces secteurs. «Il s'agira pour la Cédéao d'afficher sa vision d'une industrialisation. L'enjeu du développement minier de notre sous-région est de faire en sorte que le secteur minier et pétrolier contribuent de façon significative au développement économique et social du fait de ses effets d'entraînement», a expliqué M. Diarrassouba.

Agences

Bourse de Tokyo

## Le Nikkei finit en petite hausse à la clôture

L'INDICE Nikkei de la Bourse de Tokyo a fini en petite hausse hier, freiné par les incertitudes sur la décision à venir de Donald Trump concernant l'accord de 2015 avec l'Iran sur l'arme nucléaire. Le Nikkei des 225 valeurs vedettes, qui avait démarré dans le rouge, a clôturé sur un gain de 0,18% (+41,53 points) à 22 508,69 points, tandis que l'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a pris 0,37% (+6,64 points) à 1 779,82 points. Du côté des taux de change, le dollar s'affichait au même moment à 108,96 yens, contre 109,16 yens lundi, et l'euro valait 129,95 yens, contre 130,42 yens.

R. E.

## Cnac de Jijel Plus de 2 000 projets financés depuis sa création

L'ANTENNE locale de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) de la wilaya de Jijel a financé, depuis sa création en 1994 jusqu'au mois de mars dernier, 2 081 projets, a indiqué le directeur de ce dispositif d'aide à l'emploi, Hocine Boularak. Ces projets ont nécessité un investissement de l'ordre de 5,3 milliards de dinars, a précisé le responsable, soulignant que pas moins de 6 078 postes d'emploi ont été créés dans le cadre de ces projets. Selon le responsable, le secteur des services vient en première position en nombre de projets financés avec 1 297 projets représentant 62 % de l'ensemble de projets financés et 2 921 postes d'emploi créés, suivi de l'agriculture avec 304 investissements et un taux de 15 % pour 1 203 emplois. L'artisanat est cité en 4<sup>e</sup> position avec 285 projets, alors que l'industrie totalise 108 projets et se situe à la 5<sup>e</sup> position avec un taux de l'ordre de 5,20 % de l'ensemble des projets financés par la Cnac. Sur un autre registre, M. Boularak a relevé que le taux de recouvrement des crédits a atteint 85,34 %, ajoutant que le montant des crédits sans intérêt accordés aux promoteurs des projets est de l'ordre de 1,5 milliards de dinars. Il a également indiqué que 73 bénéficiaires des services Cnac ont fait l'objet d'un rééchelonnement de leurs crédits tandis que 13 jeunes investisseurs ont eu des crédits complémentaires pour la location des locaux. **R.M.**

## Gaz naturel à Béjaïa 278 foyers ont été raccordés

ILS SONT 278 foyers à être raccordés au réseau de gaz naturel avant-hier matin dans la localité de Bouthagout commune d'Ouzellaguen. La mise en service du réseau a été effectuée par le wali qui était accompagné par le président de l'APW ainsi que des autorités locales. L'on a affirmé à l'occasion «2018 est l'année du gaz naturel à Béjaïa», soulignant. Une volonté, dit-on, de rattraper le retard accusé en la matière. Ce réseau entre dans le cadre du quinquennat 2010/2014 et intervient à l'occasion des festivités commémoratives des massacres du 08 mai 45. Le wali a reconnu le retard accusé la wilaya et la matière et a promis poursuivre les efforts les mois prochains. Le wali en compagnie de la délégation a aussi remis les clés à 100 bénéficiaires de logements sociaux à Oued Ghir. Ce qui a provoqué une grande liesse chez les familles qui ont attendu de très longues années ces logements. D'autres attributions de logements sont attendues dans les prochaines semaines et mois, a-t-on appris. **H.C.**

## Sidi Bel-Abbès

# Attribution de plus de 1 330 logements de différents programmes

■ Un total de 1 330 logements, tous programmes confondus, ont été attribués dans plusieurs régions de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a-t-on indiqué à la wilaya.

Par Lyes B.

Quatre-vingts logements ont été attribués dans la commune de Sidi Ali Boussidi dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP). Cette opération a été suivie par la démolition des habitations précaires. En outre, 741 logements publics locatifs (LPL) et 110 logements sociaux participatifs (LSP) ont été attribués à leurs bénéficiaires à Benbadis, Tabia, Marhoum, Zelifa, Oued Sefioune et Tessala. Au niveau du site «Bosquet», au centre-ville de Sidi Bel-Abbès, un quota de 402 logements de type location-vente (AADL2) a été distribué comme dernière tranche du programme des 1 500 logements réalisés cinq mois avant les délais impartis, selon les explications fournies sur place. Le Directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et développement du logement (AADL), Saïd Rouba, a souligné que Sidi Bel-Abbès est une wilaya pilote et pionnière dans la célérité de la concrétisation des projets AADL1 et 2 où 2 540 logements ont été attribués à leurs bénéficiaires depuis 2016. Le même responsable a indiqué que les travaux des projets de réalisation de logements AADL dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès dont 800 logements sur le chemin



menant à Tessala et 900 autres à Mustapha-Benbrahim vont à un rythme «satisfaisant», ajoutant que le nombre de logements réalisés et ceux en cours a atteint 4 700 unités au titre des programmes de AADL 1 et 2 dans la wilaya. Il a annoncé que la wilaya a bénéficié d'un nombre supplémentaire de logements AADL 2, soit deux quotas de 2 200 logements et 1 000 logements à l'étu-

de, signalant que le quota de Sidi Bel-Abbès de AADL 2 devra atteindre ainsi 7 900 logements. S'agissant du programme de AADL au niveau national, M. Rouba fait savoir qu'il compte 470 000 logements à travers le territoire national (le programme de 2018 avec 120 000 logements dont 65 000 approuvés en attendant l'installation des chantiers). Au sujet de la distribution de

logements AADL, le même responsable a annoncé la programmation de plusieurs opérations à travers les wilayas au mois du Ramadhan et après l'Aïd El Fitr. Par ailleurs, les autorités locales ont posé, lundi au chef-lieu de wilaya, la première pierre de 640 logements promotionnels aidés (LPA) à hai (quartier) Rocher et hai Dar Rahma.

**L. B./APS**

## Djelfa

# Afflux au Salon national de l'élevage caprin

Un afflux des professionnels du secteur agricole et rural a marqué l'ouverture à Djelfa, du Salon national sur l'élevage caprin, au siège du Haut-Commissariat pour le développement de la steppe (HCDS). Outre les éleveurs caprins de différentes régions de Djelfa, la manifestation, organisée à l'initiative du bureau local de l'Organisation nationale pour le développement de l'agriculture et du HCDS, a vu la participation d'éleveurs de nombreuses wilayas du pays, dont Ghardaïa, Oum El Bouaghi, et Laghouat. Ce salon national visant la promotion de la filière caprine en vue d'en faire une ressource économique qui compte, a été, aussi, marqué par la tenue de nombreux stands d'exposition dédiés aux produits dérivés de cette filière, dont le lait et les fromages notamment. Pour le responsable du bureau local de l'Organisation nationale pour le développement de l'agriculture, Maamar Kacem cette foire participe à la vulgarisation de cette filière

agricole auprès du large public, tout en aidant au développement et modernisation de l'élevage caprin afin d'en faire un facteur générateur de l'emploi, tout en constituant une ressource économique fiable. «Encourager les jeunes à investir ce domaine, tout en œuvrant à la promotion de la production du lait de chèvre et de ses dérivés (fromage) tel est l'autre objectif assigné à ce Salon de trois jours», a-t-il déclaré, mettant en exergue le «rôle assigné à la femme rurale dans cette industrie de transformation artisanale du lait de chèvre, considérée comme partie intégrante du patrimoine ancestral local».

## «Manbaà El Hayete» (source de vie) un modèle d'expérience réussie à Ghardaïa

De sa tournée à ce Salon national, l'APS s'est arrêté au stand de la wilaya de

Ghardaïa, où l'association agricole «Manbaà El Hayete» (source de vie) a suscité l'intérêt du public visiteur, pour son expérience d'élevage de chèvres laitières, dont le lait est aussi pris en charge et transformé par le même groupe agricole, dans la région de «Touzouz». Approché par l'APS, Aïssa Bebaz de l'association «Manbaà El Hayete» a assuré que l'élevage caprin est une «réussite à Ghardaïa», citant de nombreuses espèces élevées dans la région, à l'instar du Chami, Sanine et Mizabite. Il s'est, en outre, félicité de l'organisation de ce salon, constituant pour lui une «opportunité pour l'échange d'expériences et d'idées entre les éleveurs caprins du pays». Le président de la commission de l'agriculture auprès de l'APW de Djelfa, Zenati Mustapha, a également salué cette initiative, qui permet l'enrichissement des connaissances des professionnels du secteur.

**Hocine A./APS**

## Ouargla

# Prévision de moisson de plus de 100 000 quintaux de céréales

Une moisson de plus de 100 000 quintaux de céréales est attendue à Ouargla au terme de la campagne moisson-battage devant lancée prochainement, a-t-on appris lundi de la direction des services agricoles (DSA). Cette production prévisionnelle, qui table sur un rendement moyen oscillant entre

40 et 45 qx à l'hectare (ha), est attendue sur une superficie emblavée de 2 500 ha, en hausse par rapport à celle de la saison précédente (1 889 ha), a-t-on indiqué. Une superficie de 2 034 ha a été ensemencée en blé dur, 312 ha en blé tendre, 111,5 ha en orge et 93 ha en plantes fourragères, a précisé la DSA.

Afin d'assurer la réussite de cette campagne, la DSA a mobilisé les moyens nécessaires, notamment 20 moissonneuses-batteuses, dont six relevant de la Coopérative décaéales et légumes et secs (CCLS) et le reste appartenant à des particuliers, en plus de 20 botteuses, ainsi que 20 camions de 20

tonnes chacun pour le transport de la production. La wilaya de Ouargla dispose de deux hangars de stockage de céréales, implantés à Ouargla et Touggourt, d'une capacité de stockage de 15 000 tonnes chacune, selon les services de la DSA.

**T. Kh.**





## Tunisie/Municipales

# «Début juin, ultime délai de proclamation des résultats»

■ L'annonce des résultats des élections municipales 2018 est fixée au plus tard au début du mois de juin prochain, après l'examen des recours déposés auprès des tribunaux administratifs, a rapporté lundi soir l'agence TAP, citant un membre de l'Instance supérieure indépendante des élections (ISIE).

Par Farid L.

«**L**es recours aux juridictions administratives sont de 21 à 27 jours», a précisé M. Nabil Bafoun. «Les délais de recours sont du ressort exclusif des tribunaux administratifs, l'annonce des premiers résultats est fixée au 9 mai et le dépôt des recours auprès des juridictions administratives s'étale sur trois jours, du 9 au 12 mai», a encore ajouté le responsable de l'ISIE. M. Bafoun a par ailleurs fait remarquer que le juge a la latitude de revoir tout le processus électoral, du dépôt des candidatures et à l'enregistrement jusqu'à la campagne

électorale. Quant aux résultats partiels, il a indiqué qu'ils varient d'une municipalité à une autre et le classement final sera annoncé après la fin de l'opération de collecte dans les centres de dépouillement selon les voix obtenus. Il a toutefois souligné que le plus grand nombre de voix est revenu aux listes indépendantes (860), suivies du Mouvement Ennahdha et du Mouvement Nidaa Tounes. Au sujet des possibles sanctions à l'encontre des listes ayant enfreint les règlements, M. Bafoun a précisé que l'ISIE a les prérogatives stipulées par le législateur pour invalider les listes contrevenantes et les priver de sièges «si les infractions sont fondamentales et décisives dans le changement des résultats».

«La plupart des listes contrevenantes s'exposent aussi à des sanctions judiciaires assorties d'amendes, s'il s'avère par exemple qu'elles ont pu bénéficier de financement étranger», a-t-il encore ajouté. Rappelons que le taux de participation au scrutin municipal qui s'est déroulé dimanche en Tunisie a atteint 35%, la moitié de celui enregistré lors des législatives de 2014, selon l'agence tunisienne TAP, citant le réseau Mourakiboun (observateurs). Selon le coordinateur général de Mourakiboun, Rafik Halouani, le scrutin municipal s'est déroulé «de manière générale, dans de bonnes conditions», déplorant, toutefois, «quelques irrégularités et lacunes logistiques qui ne remettent aucunement en question la



sincérité de l'opération électorale». «Ces infractions électorales, commises par des listes partisans, indépendantes et de coalition, sans distinction, ont porté notamment sur le non-respect du silence électoral ainsi que sur des tentatives d'influencer les électeurs», a-t-il poursuivi.

## Lancement d'un nouveau parti politique baptisé «Le mouvement de la Tunisie en avant»

Un nouveau parti politique

baptisé «Le mouvement de la Tunisie en avant» vient d'être créé, a annoncé mardi le ministère tunisien de la Relation avec les instances constitutionnelles, la société civile et des droits de l'Homme. «Créée en vertu des dispositions du décret-loi n° 2011-87 portant organisation des partis, cette formation politique est fondée par Abid Briki», indique un communiqué du département, cité par l'agence tunisienne TAP. «Le lancement de ce nouveau parti porte désormais à 212, le nombre total des partis politiques en Tunisie», précise encore la même source.

Syndicaliste et ancien ministre de la Fonction publique et de la Gouvernance (entre août 2016 et février 2017), Abid Briki avait annoncé, à maintes reprises, son intention de lancer un nouveau parti de gauche, selon la TAP. Cette nouvelle formation politique «n'entrera pas en conflit avec d'autres partis», a encore assuré l'ancien dirigeant de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT). «Le parti œuvrera à rassembler tous les protagonistes et amis de la Tunisie pour construire l'avenir», a-t-il poursuivi.

F. L.

## Sahara occidental/ A son 20<sup>e</sup> jour de grève de la faim

### Claude Mangin déterminée à poursuivre son mouvement

**L**a militante française Claude Mangin a affirmé à Ivry-sur-Seine, à son 20<sup>e</sup> jour de grève de la faim illimitée, sa détermination à poursuivre son mouvement, jusqu'à ce qu'elle soit autorisée par les autorités marocaines à rendre visite à son mari Naâma Asfari, militant sahraoui détenu dans une prison à Kenitra au Maroc. «Je suis assez déterminée de la résistance de mon corps, mais je reste déterminée», a dit cette militante de la cause sahraouie, dans une conférence de presse à laquelle ont pris part plusieurs représentants de médias français et des militants du mouvement associatif. Claude Mangin-Asfari est entrée en grève de la faim illimitée le 18 avril pour protester contre son empêchement la veille par les autorités marocaines de rendre visite à son époux et son expulsion pour la quatrième fois en deux ans, rappelle-t-on. Le médecin qui la suit dans sa grève de la faim a expliqué à l'auditoire que sa M<sup>me</sup> Mangin-Asfari a déjà entamé la deuxième phase de la grève de la faim qui permet au corps de puiser de ses graisses. «Je suis assez étonnée de sa résistance, tant au plan psychologique que physique. Il y a une perte de poids de 10% à cette phase mais je souhaite que ça se termine le plus rapidement», a-t-elle dit. Pour sa part, le maire d'Ivry, Philippe

Bouyssou, a réitéré son soutien «plein et entier» à Claude Mangin «aussi loin qu'elle pourra mener son action», exprimant cependant son inquiétude vis-à-vis de sa santé. Pour le maire, «après 20 jours de grève de la faim, il n'est possible que le ministère des Affaires étrangères ignore cette situation pour l'obtention d'un droit aussi fondamental», indiquant que les Ivryens ne comprennent pas l'attitude des autorités marocaines face à un droit humanitaire garantissant le droit international. Enchaînant sur ce volet, l'avocate Ingrid Metton a souligné que «ce qui se passe au Maroc en matière de déni du droit est inadmissible», se disant être interpellée par le rôle de la France dans cette affaire. «Jusqu'où il faut aller pour obtenir un droit fondamental», s'est-elle interrogée, souhaitant «ne plus revoir cette situation», expliquant qu'un droit fondamental ne doit connaître «aucune exception». La présidente de l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD), Régine Villemont, après avoir fait état de l'élan de solidarité et de soutien à Claude Mangin, exprimé par des associations françaises et étrangères, politiques, élus, militants, syndicalistes et médias, a évoqué un courrier du président français Emmanuel

Macron dans lequel il instruit son ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, «de prendre contact à ce sujet avec les autorités marocaines». «C'est un courrier encourageant qui charge sans ambiguïté son MAE de prendre contact avec les autorités marocaines», a-t-elle précisé, laissant entrevoir une issue «positive» à la grève de la faim de Claude Mangin pour qu'elle puisse se rendre au Maroc. Mais elle a averti qu'il ne faut «pas baisser la garde» et qu'il faut continuer la lutte. Une pétition lancée en ligne pour le respect du droit de visite de Claude Mangin a recueilli la signature de plus de 2 100 personnes. Les signataires appellent le président Emmanuel Macron et son gouvernement à «mettre tout en œuvre pour que les autorités marocaines permettent à Claude Mangin-Asfari de pouvoir rendre visite à son mari Naâma Asfari». Le Maroc, soutenu par la France, interdit depuis des mois des visites aux prisonniers sahraouis détenus dans ses prisons, ainsi que celles des militants des droits de l'Homme. On dénombre, au total, 350 personnes interdites de se rendre au Maroc.

Sara H./APS

## Libye Haftar lance une opération militaire pour «libérer» Derna des groupes terroristes

**LE MARÉCHAL** Khalifa Haftar, l'homme fort de l'est libyen, a annoncé le lancement d'une opération militaire pour «libérer» la ville de Derna, sous la coupe de groupes terroristes depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011. «L'heure zéro a sonné pour la libération de Derna», a déclaré le maréchal Haftar, précisant que ses forces avaient commencé à pilonner les «bastions des terroristes» dans cette ville située à plus de 1 000 km à l'est de la capitale Tripoli. Cette ville était tombée en 2014 sous la coupe de l'organisation terroriste autoproclamée «État islamique» (EI/Daech), qui en avait été chassée par le Conseil de la Choura en juillet 2015, à l'issue de combats meurtriers. En uniforme militaire, le maréchal Haftar s'exprimait à l'issue d'un défilé militaire à Benghazi (est), auquel ont participé des milliers de soldats. Ce défilé marquait le quatrième anniversaire du lancement, par Khalifa Haftar, d'une vaste opération «antiterroriste» qui avait notamment permis de chasser l'an dernier des terroristes de Benghazi. M. Haftar a indiqué avoir donné des instructions à ses forces pour épargner les civils à Derna. Les forces du maréchal Haftar assiègent depuis plusieurs mois cette ville côtière de 150 000 habitants dans l'est libyen. L'EI a revendiqué la semaine dernière à Tripoli une attaque suicide contre la Haute commission électorale libyenne (HNEC) qui a fait 14 morts.

R. M.



Israël

# Un soldat israélien ayant achevé un Palestinien recouvre la liberté en héros

■ Un soldat franco-israélien, condamné pour avoir achevé un assaillant palestinien blessé, est sorti de prison hier, après avoir purgé la moitié de sa peine et a participé à une parade chez lui, à Ramla, où il a été accueilli en héros.

Par Rosa C.

Elor Azaria avait été condamné à 18 mois de prison en juillet 2017, au terme d'un procès ultra-médiatisé qui avait déchaîné les passions. Reconnu coupable d'homicide volontaire par des juges militaires, il avait commencé à purger sa peine le 9 août. Depuis, l'armée lui a accordé deux réductions de peine. Elor Azaria, qui avait 19 ans au moment des faits, est sorti de la prison militaire de Tzrifin (centre) après neuf mois d'emprisonnement, et deux jours avant la date initialement annoncée. Selon les médias, il a été libéré plus tôt pour pouvoir assister au mariage de son frère. L'armée s'est contentée de confirmer sa libération. «*Bienvenue à la maison, Elor le héros*», proclamait une banderole accrochée à l'extérieur de chez lui à Ramla (centre). «*Je suis ici pour remercier tous les Israéliens pour leur soutien et leur chaleur*», a dit sa

sœur Etti Azaria devant chez eux, un drapeau israélien à la main. «*Ils nous ont accompagnés tout le long du chemin*», a-t-elle ajouté, revêtue comme les autres membres de la famille d'un t-shirt à l'effigie de son frère.

A la nouvelle de sa libération, les visiteurs se sont succédés, y compris le maire de Ramla.

Ses supporters l'ont porté sur les épaules quant il est sorti de chez lui. Puis Elor Azaria et les membres de sa famille ont été embarqués dans un convoi d'une quinzaine de voitures escortées par plusieurs motos et parcourant les rues de Ramla au son des klaxons.

Elor Azaria ne s'est pas exprimé publiquement.

Dans un contexte d'occupation continue des Territoires palestiniens et de violences persistantes, l'affaire Azaria a mis en évidence les lignes de fracture de la société israélienne. Elle a dressé les Israéliens défendant le respect de valeurs morales par leur armée contre les tenants



d'un soutien sans faille aux soldats confrontés aux attaques palestiniennes.

Membre d'une unité paramédicale, le soldat avait été filmé le 24 mars 2016 par un militant palestinien alors qu'il tirait une balle dans la tête d'Abdel Fattah al-Sharif à Hébron, en Cisjordanie occupée.

Le Palestinien venait d'attaquer des soldats au couteau. Blessé par balle, il gisait au sol, apparemment hors d'état de nuire, quand Elor Azaria l'a ache-

vé. La vidéo s'était propagée sur les réseaux sociaux. Elor Azaria assure avoir craint pour ses camarades que le Palestinien ne dissimule une ceinture d'explosifs. Les Territoires palestiniens et Israël étaient alors en proie à une vague de violences quasi-quotidiennes. Immédiatement arrêté et assigné à sa base jusqu'à la fin de son service militaire en juillet 2017, Elor Azaria n'a jamais exprimé de remords. Il avait dit entrer en prison «*la tête haute*». Pendant toute l'affaire, de

nombreuses personnalités de droite ont volé à son secours.

Parmi eux, le Premier ministre Benjamin Netanyahu s'était joint aux appels à la grâce. Hier, devant des journalistes, il s'est dit «*heureux que l'affaire soit terminée*». L'un des chefs de file de la coalition gouvernementale, le nationaliste religieux Naftali Bennett, a tweeté ses félicitations et une photo de la famille disant: «*C'est bon que tu sois rentré*».

Les Palestiniens avaient suivi le procès sans rien en attendre.

La mère du Palestinien tué a exprimé sa résignation hier.

«*On ne peut rien y faire*», a déclaré Raja al-Sharif à l'AFP chez elle à Hébron. «*C'est quelque chose de naturel chez eux*», a-t-elle ajouté en faisant référence à l'indulgence dont a selon elle bénéficié Elor Azaria.

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a dénoncé la libération du soldat comme un acte «*raciste*» et une incitation de la part des autorités israéliennes à «*poursuivre les exécutions sommaires*». Des organisations de défense des droits de l'Homme comme Amnesty International se sont senties confortées par l'affaire après avoir maintes fois dénoncé l'impunité dont bénéficient selon elles les soldats israéliens.

R. C.



## Points chauds

Transfert

Par Fouzia Mahmoudi

Malgré l'inévitabilité aujourd'hui du prochain transfert de l'ambassade américaine à Jérusalem, faisant suite à la reconnaissance en décembre dernier de la ville comme capitale officielle de l'État d'Israël, Mahmoud Abbas continue d'espérer que la décision de Washington restera limitée et ne touchera pas d'autres pays pressés de complaire à la Maison-Blanche. En visite au Venezuela, le président de l'Autorité palestinienne a dit espérer que les pays latino-américains ne suivraient pas l'exemple des États-Unis. Le dirigeant de l'AP a demandé aux pays latino-américains de ne pas transférer leur ambassade en Israël à Jérusalem, comme s'apprent à le faire les États-Unis. «*Nous espérons que certains pays du continent américain ne transféreront pas leur ambassade à Jérusalem car cela est contraire à la légalité internationale*», a déclaré M. Abbas lors d'une réunion avec son homologue vénézuélien, Nicolas Maduro. Abbas a remercié pour son soutien le dirigeant socialiste, qui a «*rejeté*» la décision de Washington de reconnaître «*Jérusalem comme la capitale d'Israël, et le transfert de son ambassade*». «*Nous sommes intéressés par des négociations sérieuses avec Israël, fondées sur la légalité internationale (...)* [afin] que la Palestine soit acceptée comme un pays à part entière des Nations unies», a ajouté le président de l'Autorité palestinienne. Le dirigeant vénézuélien, de son côté, a rejeté «*les décisions contre-nature du gouvernement des États-Unis*». «*C'est une décision illégale qui méconnaît le mandat des Nations unies (...)*. Nous aspirons à ce que tôt ou tard, sur la base du droit international et sous le mandat de l'ONU, des négociations puissent reprendre pour rendre son territoire à la Palestine», a ajouté Nicolas Maduro. Donald Trump a annoncé en décembre sa décision de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël, rompant avec ses prédécesseurs. Contrairement à ce qu'il avait laissé entendre, il a annoncé lundi qu'il ne se rendrait pas à l'inauguration de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem, lundi prochain. Il y sera représenté par John Sullivan, numéro deux de la diplomatie américaine, et par sa fille et conseillère Ivanka. Ce transfert très controversé est prévu le 14 mai pour coïncider avec le 70<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'État d'Israël. Reste à savoir si cet appel sera entendu alors que deux pays sud-américains, le Guatemala et le Honduras, ainsi que cinq autres nations ont déjà emboîté le pas de Donald Trump en reconnaissant Jérusalem comme capitale d'Israël et en assurant le déménagement prochain de leurs ambassades. Toutefois, aucune autre puissance n'a imité la Maison-Blanche, la majorité des pays des Nations unies ayant même sévèrement critiqué la décision américaine.

F. M.

Irak

## Du front au Parlement, les combattants irakiens dans l'arène politique

Il y a encore peu, ils menaient leurs hommes au combat contre les jihadistes. Aujourd'hui, ils ont troqué le treillis et les armes contre des costumes impeccables et des tracts de campagne pour se lancer dans la bataille des législatives en Irak. En juin 2014, quand la plus haute autorité chiite d'Irak, le grand ayatollah Ali Sistani, a appelé au combat contre les jihadistes arrivés aux portes de Bagdad, Falih Khazali n'a pas hésité. «*J'ai retiré mon costume de ville pour enfiler un treillis et partir au front*», raconte-t-il, alors qu'il venait d'être élu un mois plus tôt au Parlement. Une législature plus tard – passée dans sa quasi-totalité au front – il espère conserver son siège après avoir, dit-il, été de ceux qui ont «*décroché la victoire là où 66 pays de la coalition internationale n'arrivaient pas à l'emporter*» face au groupe État islamique (EI). De ses exploits au front, Abdel Amir Najem, lui aussi, fait un argument de campagne. En juin 2014, cet ancien officier des services de sécurité s'est enrôlé comme volontaire au sein du Hachd al-Chaabî, la «*mobilisation populaire*» en arabe, ces unités de supplé-

intégrés progressivement aux forces gouvernementales. Candidat dans sa région de Bassora, à la pointe sud du pays, M. Najem brigue aujourd'hui son premier mandat.

«*Après la victoire, comme on s'est battu au front, il faut maintenant combattre les terroristes de la politique*», affirme cette tête de liste qui chapeaute un rassemblement de technocrates et de personnalités de la société civile. Sur sa liste de «*Rassemblement des hommes de l'Irak*» figurent des médecins, des avocats et des notables locaux, tandis que sur celle de M. Khazali, l'Alliance de la Conquête, les membres du Hachd al-Chaabî sont légion.

Devant une photo où il pose aux côtés du chef du Hezbollah chiite libanais Hassan Nasrallah, ce vétéran raconte avec fierté ses batailles et montre ses blessures au combat en Syrie, où il perdit son œil droit, et en Irak.

Comme ce quadragénaire imposant, de nombreux candidats de la Conquête sont issus des différents groupes armés d'Irak. Un atout qui pourrait faire de cette nouvelle coalition l'un des gagnants des législatives du 12 mai, si l'on en croit certains

électeurs. «*Celui qui s'est sacrifié pour l'Irak sera forcément un bon député*», assure ainsi Tareq Jabbar, fonctionnaire de 55 ans, convaincu par ces candidats venus du terrain militaire à l'arène politique. De toutes façons, renchéri Mahmoud Yassine, journaliste de 48 ans, «*on veut du changement*». Depuis la chute en 2003 du dictateur Saddam Hussein dans la foulée de l'invasion conduite par les Américains, «*on voit toujours les mêmes visages*». Calculatrice et cahier d'exercice en main, Ammar Moufid, étudiant de 24 ans, souhaite aussi un renouvellement. Mais pas à n'importe quel prix. «*Certains utilisent le combat contre l'EI en politique, mais, dit-il, ce qu'il faut ce sont des candidats qui agissent contre le chômage*», un fléau qui touche un jeune sur cinq. Un argument que les combattants en lice pour la députation semblent avoir entendu. Le bureau de M. Khazali est une véritable ruche. Des dizaines de jeunes, colleurs d'affiches ou communicants en passant par les rédacteurs des rapports qui remplissent de nombreuses étages, tous mettent la touche finale au programme.





Exposition à la résidence Dar Abdeltif

# Des visions du désert algérien présentées au public

■ La résidence Dar Abdeltif est garnie, depuis le 3 mai, avec des œuvres représentant différentes disciplines artistiques. Il s'agit des «Ateliers du désert» qui sont exposés au public, mettant en valeur la créativité et le talent d'un bon nombre d'artistes dont Youss et Manel Drareni, Valentina Ghanem, Djamel Matari et Adlène Djéffal.

Par Abia Selles

Les œuvres artistiques réalisées dans le cadre d'une résidence de création à l'espace culturel Vivarium il y a quelques semaines, sont exposées à la résidence Dar Abdeltif. Ce sont des œuvres de plusieurs artistes de différentes disciplines qui sont exposées, notamment de Youss et Manel Drareni, Valentina Ghanem, Djamel Matari et Adlène Djéffal.

Chaque artiste apporte une vision unique et propre du désert, à travers ses œuvres et ses performances, avec un rendu parfois troublant mais toujours fascinant. La photographe Khadija Markermal s'est ainsi intéressée à la résilience et le lien entre la vie et la mort. Son installation sonore suit le travailleur du laveur de morts

«ghessal», tandis que ses photos jouent également sur la disparition avec des dunes éphémères et la neige au Sahara.

Manel Drareni, à qui l'on doit le projet de recyclage 5 Art, s'est intéressée à la légende du chameau. Ce dernier aurait la faculté de retrouver la source de laquelle sa mère s'est abreuvée juste après sa naissance. La métaphore qu'elle a voulu mettre en exergue au travers de son installation est l'importance pour l'Homme de revenir aux sources, loin d'un quotidien monotone et répétitif. Intitulée «Sirroco», la mini-exposition présentée par l'artiste Valentina Ghanem est une représentation parfaite du quotidien des nomades et gens du désert, à travers les rituels qui leur sont propres, tels que la danse du bouclier ou la dégustation du thé. De son côté, Jamel Matari donne à voir une nouvelle



perspective du Sahara et en particulier de son sable, qui, capturé de près, ressemble à des

vagues. Cette exposition est accompagnée d'un texte autour du désert, qui ne fait qu'exacer-

ber la beauté des plans de Matari. Aux côtés de ce beau monde, la bédéiste Myriam Zeggat s'est amusée à transposer l'œuvre du «Petit Prince» d'Antoine de St-Exupéry dans le désert, en y apportant un grain de folie. En plus d'une performance dansée accompagnée au chant par Amel Zen, Yasmine Bourouila a pour sa part produit un roman graphique au format innovant. Toute cette riche production d'idées est à découvrir jusqu'au 13 mai courant.

A. S.

Tizi-Ouzou

## Portes ouvertes sur les musées et les palais de la culture

Le coup d'envoi des journées portes ouvertes sur les musées et les palais de la culture, qui interviennent dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine, «Mon patrimoine, mon avenir», a été donné à la maison de la culture Mouloud-Mammeri.

Placée sous le thème «l'apport des musées et les palais de la culture dans la transmission du patrimoine aux générations futures», la manifestation, qui sera clôturée cette après-midi, a pour objectif de «mettre en valeur le rôle des musées dans la sauvegarde de notre mémoire, étant la première institution garante de la sauvegarde et de la préservation du

patrimoine», a souligné la directrice de la culture, M<sup>me</sup> Goumeziane. La manifestation a été inaugurée en présence des directrices du musée de Tiemcen, Aïnad Tabet Radia, du musée Nasreddine-Dinet de Boussaâda, Nora Ait Menguellet, et du directeur du Palais des raïs, Bastion 23, Boualam Belchheb.

Les invités de la direction de la culture, pour l'occasion, ont exprimé leur «joie» d'être les hôtes de cette manifestation, émettant le souhait que la wilaya de Tizi-Ouzou se dote,

elle aussi, de son musée, dont les travaux, a fait savoir M<sup>me</sup> Goumeziane, sont «achevés à près de 70%».

Celui-ci, a-t-elle ajouté, «permettra à la wilaya de rassembler et de mettre en valeur l'ensemble de son patrimoine dont plusieurs sites et objets traditionnels, bijoux, poterie, robe kabyloise, méritent d'être catalogués au patrimoine universel de l'Humanité», à l'instar de la «chedda», costume traditionnel tiemcenien, de la Casbah et des ruines romaines de Tipasa.

A ce propos, elle a indiqué

L. B.

Après une tournée en Asie et en Europe

## La danse «Kadesh» présentée aux Agérois

Les couleurs de l'Anatolie seront sur scène à l'Opéra d'Alger puis à Constantine le 9 et 11 mai 2018, avec un spectacle de danse intitulé «Kadesh».

Jouant le rôle d'une association culturelle organisée par Yunus Emre Enstitüsü, «Colours of Anatolia» a déjà fait des tournées dans le monde entier. De l'Asie à l'Europe et maintenant en

Algérie, la troupe composée de plus de 10 danseurs et de danseuses se donnera en spectacle d'abord à l'Opéra d'Alger, le 9 mai à partir de 19h00. Deux jours après, place à Constantine qui accueillera le show «Kadesh», le 11 mai à la salle Ahmed-Bey, aussi à 19h00.

Le groupe a pour objectif de faire connaître l'héritage culturel

de la Turquie à travers le chant et la danse traditionnels pleins de couleurs, mais aussi de renforcer davantage la relation entre les deux pays, particulièrement dans le secteur culturel.

Les tickets seront en vente au niveau de l'opéra et du Zénith de Constantine, le prix n'a pas encore été dévoilé.

F. H.

Décès

## La chanteuse belge Maurane n'est plus

LA CHANTEUSE belge Claudine Luybaerts, connue sous le nom de Maurane, est morte lundi soir à Bruxelles à l'âge de 57 ans, ont rapporté, dans la nuit, plusieurs médias belges. Maurane, connue en France depuis les années 1980 et sa participation à la comédie musicale «Starmania» coproduite par Michel Berger, avait encore chanté sur scène ce week-end dans la capitale belge, dans un concert en hommage à Jacques Brel. Elle préparait la sortie d'un album consacré au célèbre chanteur à l'occasion du quarantième anniversaire de sa mort. La chanteuse a été trouvée dans la soirée inanimée à son domicile, dans la commune bruxelloise de Schaerbeek, a indiqué un porte-parole du parquet de Bruxelles à l'agence de presse Belga, confirmant une information de la chaîne publique RTBF. «Le parquet de Bruxelles peut confirmer le décès lundi 7 mai 2018 dans le courant de la soirée de la chanteuse Maurane à son domicile à Schaerbeek. Une information judiciaire a été ouverte», a déclaré le magistrat du parquet, cité par Belga. A ce stade de l'enquête, «il s'agit d'une mort qui n'est pas considérée comme suspecte par l'intervention d'un tiers», a-t-il ajouté, précisant qu'une autopsie devait être pratiquée pour éclaircir les causes du décès.

R. I.

## Festival culturel Européen Le groupe Tryo s'invite en Algérie

LE GROUPE Tryo sera en concert en Algérie dans le cadre du Festival Européen de 2018, ils commenceront par l'Est du pays pour aller à Alger puis à Tiemcen et Oran. Groupe connu pour ses titres acoustiques très influencés par le Reggae et le Jazz, Tryo fait évoluer sa musique à travers les années ajoutant des tonalités folkloriques issues du monde entier. Après plus de 20 ans de carrière, 6 albums à leur actif, ils arrivent en Algérie pour des concerts exceptionnels dès le mois de mai 2018. Nous avons la confirmation qu'ils seront à Annaba le 08 mai, à Constantine le 09 mai, à Alger le 10 mai, à Tiemcen le 12 mai puis à Oran.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

### Musée des beaux-arts d'Alger Jusqu'au 15 mai :

Les œuvres de quatre artistes peintres turcs exposées sous le thème «L'amitié par les couleurs».

### Palais des raïs, Bastion 23 (Basse-Casbah, Alger) Jusqu'au 10 mai :

Exposition de photographies «Fragments de la nature» de Wassila Aillatene.

### Galerie Seen-Art (Delybrahim, Alger) Jusqu'au 17 mai :

Exposition «Hors Cases» des artistes El Meya, Bardi et l'Homme jaune.

### Galerie d'Art Dar-El-Kenz (Chéraga, Alger) Jusqu'au 17 mai :

Exposition «Arc-en-ciel et bleu de Chine» de Souhila Belbahar.

### Galerie Essou'Art Jusqu'au 24 mai :

Exposition «Pacte avec la lumière» de Djahida Houadef.

### Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh (Ouled Fayet, Alger) Jeudi 10 mai à 19h :

Concert «Les merveilles de la musique russe», avec le chœur et l'orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, et la participation de la violoncelliste russe Elena Zhuleva, sous la direction musicale du maestro Amine Kouider.



MC Oran

## Badou Zaki à la barre technique

**L'ENTRAÎNEUR** marocain Badou Zaki a signé, dimanche soir à Alger, un contrat d'une saison avec le MC Oran, selon les dirigeants du club oranais de Ligue 1 Mobilis de football. La direction du MC Oran a trouvé un accord avec le technicien marocain pour prendre en main la barre technique de l'équipe dès l'été prochain. Il prendra la succession du suisse-tunisien Moez Bouakaz, pourtant auteur

d'un parcours honorable cette saison. Le MCO sera le second club algérien que l'ancien international marocain va diriger après le CR Belouizdad qu'il avait conduit la saison dernière au sacre final en coupe d'Algérie aux dépens de l'ES Sétif (1-0 après prolongations). Le MC Oran occupe la 5<sup>e</sup> place du classement de la Ligue 1 professionnelle, à deux journées de la fin du championnat.

CA Bordj Bou-Arréridj

## Liamine Boughrara se retire

**L'ENTRAÎNEUR DU CA** Bordj Bou-Arréridj, Liamine Boughrara, a décidé de se retirer de la barre technique du club, à quelques jours du match décisif contre l'AS Ain M'illa, à indiqué lundi l'administration de l'équipe de Ligue 2 Mobilis. Boughrara a informé l'administration du club de sa décision et son incapacité à accompagner le club durant la rencontre de vendredi prochain, selon la même source qui souligne que «Boughrara a ainsi cédé aux grandes pressions exercées sur lui par les supporters de sa ville natale Ain M'illa» qui, ajoute la même source, «sont allés jusqu'à le menacer

d'agresser les membres de sa famille». Boughrara avait précédemment déclaré que le match face au club «de son cœur» à qui il a souhaité d'accompagner le CABBA en Ligue 1 sera «décisif» et le CABBA le jouera avec la détermination de consolider ses chances d'accession, surtout que la rencontre se jouera à huis clos. Le CABBA occupe la 3<sup>e</sup> position au classement général avec 50 points, distancé d'une seule longueur par son prochain vis-à-vis l'ASAM (51 points) et talonné par la JSM Béjaïa (49 points). Le MO Béjaïa, lui, a précédemment assuré l'accession en Ligue 1 Mobilis.

Match amical

## Algérie-Egypte Olympique les 3 et 6 juin prochain

**LA SÉLECTION** olympique égyptienne disputera deux matchs amicaux face à son homologue algérienne en juin prochain, en prévision des prochaines échéances internationales, a annoncé lundi la Fédération égyptienne de football (EFA) sur son compte twitter. Les deux rencontres amicales se dérouleront en Algérie les 3 et 6 juin prochain, précise la même source. Les Pharaons olympiques

joueront auparavant une rencontre amicale contre la Tunisie le 29 mai à Tunis. La sélection olympique algérienne prépare le tournoi de football des Jeux méditerranéens 2018 à Tarragone (Espagne) ainsi que la campagne des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans, qualificatives aux Jeux Olympiques Tokyo 2020.

24<sup>e</sup> Tour international cycliste d'Oran

## Victoire finale du Belge Laurent Ezrard

**LE BELGE** Laurent Ezrard (Sovac Natura4Ever) a remporté lundi le 24<sup>e</sup> Tour international cycliste d'Oran dont la quatrième et dernière étape a été dominée par Yacine Hamza du GS Pétroliers qui s'est imposé au sprint en 3h19min à Ain El-Turck. Cette ultime étape, qui a tenu toutes ses promesses, s'est déroulée sous forme de circuit de 128,2 km, soit 16 km à parcourir à huit reprises dans la ville d'Ain El-Turck. Elle a été remportée par Yacine Hamza devant Ali Nouisri du club VIB Bahrein et Mohamed Bouzidi du club continental algéro-belge Sovac Natura4Ever. Le vainqueur Laurent Ezrard a conservé le maillot vert du meilleur sprinteur et le maillot à pois du meilleur grimpeur. Oussama Mansouri s'est également distingué en s'adjugeant le maillot blanc de meilleur espoir. «Les cyclistes ont pu reprendre leurs forces en profitant de la facilité du circuit fermé à Ain El-Turck, où la route était bonne», a déclaré le président de la ligue oranaise de cyclisme, Gherabou Karim, se réjouissant de la réussite de cette édition qui s'est déroulée dans de «très bonnes» conditions et sans aucun incident, dans une ambiance festive. «Je suis vraiment satisfait du déroulement de ce tour et de l'organisation parfaite qui l'a entouré», a souligné Gherbaoui, direc-

teur de la manifestation. «Une belle réussite du point de vue organisation, participation et engouement populaire», a-t-il ajouté. Cette compétition, organisée dans le cadre des préparatifs des Jeux méditerranéens 2021 à Oran, a comporté quatre étapes totalisant 552 kilomètres. La première, disputée entre Oran et Bethioua aller-retour sur une distance de 148 km, a été remportée par le maillot jaune belge. La deuxième entre Oran et Boutlélis, sur une distance de 140 km, est revenue au cycliste ukrainien Oleksandr Holovash du club Sharjah pro et la 3<sup>e</sup> étape Oran - Santa-Cruz de 97 km a vu la victoire de l'italien David Rebellin de Sovac Natura4Ever. Cette 24<sup>e</sup> édition du Tour international d'Oran, organisée par la ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne de cyclisme et la DJS d'Oran, a enregistré la participation de plus de 100 coureurs représentant les équipes nationales de Syrie, de Libye, des Emirats arabes unis, du club de Marseille (France), du club continental algéro-belge Sovac Natura4Ever, du club VIB Bahrein, du club Sharjah Pro ainsi que des clubs algériens GS Pétroliers, AS Sûreté Nationale, Lions de l'Atlas de Blida, IRB El-Kantara (Biskra) et CR Draria.

Match amical Algérie-Arabie saoudite

# Test important pour les Verts

■ L'équipe nationale de football dispute aujourd'hui un match amical à Cadex, dans le Sud de l'Espagne, face à l'Arabie saoudite.



Par Mahfoud M.

**P**rogrammé à la demande des Saoudiens qui prendront part au Mondial 2018 de Russie, ce match devrait permettre aux Verts de continuer à préparer les prochaines échéances, notamment les éliminatoires de la CAN 2019. Le sélectionneur national, Rabah Madjer, a fait appel aux joueurs locaux pour cette confrontation, étant donné que le match se joue hors date-FIFA, il ne pourra donc pas compter sur les joueurs évoluant dans les championnats européens. Le seul expatrié qui sera présent lors de

ce match est le joueur évoluant en Italie, et plus précisément à Empoli, Benacer, qui a pu se libérer, sachant qu'il a réussi l'accession en D1 avec son club. Comme Madjer avait été compréhensif avec le club italien lorsqu'il l'avait libéré malgré le fait qu'il avait des engagements avec la sélection nationale, Empoli lui a donc rendu l'ascenseur. Les joueurs locaux auront l'occasion de bien s'aguerrir en jouant un maximum de matchs pour être prêts pour les confrontations officielles. Des joueurs qui évoluent pour la première fois dans ce genre de confrontations se doivent de réussir cette première sortie pour convaincre le sélectionneur national de les prendre

pour les prochains matchs plus importants, notamment pour celui face au Portugal qui devrait se jouer au mois de juin prochain, soit à quelques jours de l'entame de la Coupe du Monde. Pour Madjer, il s'agit de mettre au point le noyau du groupe sur lequel il devrait compter pour les prochaines confrontations officielles, sachant qu'il avait déclaré à maintes reprises qu'il souhaite compter sur les joueurs locaux, plus faciles à regrouper lors des stages de préparation.

M. M.

JS Saoura

## Al-Ghanoudi claque la porte

**L**attaquant international libyen Mohamed Al-Ghanoudi a résilié à l'amiable son contrat de 18 mois le liant à la JS Saoura, a-t-on appris de la direction de ce club de la ligue-1 Mobilis à Béchar. C'est pour des considérations familiales que Al-Ghanoudi a préféré mettre fin à son contrat avec la JS Saoura

qui a répondu favorablement à sa demande, a-t-on précisé. «Le buteur libyen qui avait signé en janvier dernier un contrat de 18 mois avec la JS Saoura, a décidé de rejoindre sa famille en Libye», a-t-on signalé. La JS Saoura partage actuellement la deuxième place au classement du Championnat de Ligue 1

Mobilis à deux journées de l'épilogue. Le départ de l'ancien joueur d'Al Ahly Tripoli ne devrait pas se répercuter sur les résultats du club de Béchar qui ambitionne de finir la saison sur le podium, estime des observateurs sportifs locaux.

Bernard Casoni (entraîneur du MCA)

## «Je resterais s'il y a amélioration»

**L**entraîneur français du MC Alger, Bernard Casoni, a conditionné la poursuite de son aventure avec le Doyen de clubs de football algériens par «l'amélioration de certaines conditions sur le plan fonctionnel», dans une interview accordée lundi au magazine sportif France Football. «J'aimerais bien rester au MCA pour poursuivre le travail déjà entamé. Mais ce sera sous certaines conditions, car il reste des choses à améliorer dans notre fonctionnement», a ajouté l'ancien défenseur de l'Olympique de Marseille, sans donner plus de détails concernant ces volets qui nécessitent

d'être améliorés. Casoni (57 ans) avait pris les commandes techniques du Mouloudia à l'intersaison et en un laps de temps relativement court, il a réussi à apporter le plus qu'on attendait de lui. «Nous avons beaucoup fait progresser le club sur le plan du jeu, au point d'en faire l'une des meilleures équipes d'Algérie. On y a apporté de la stabilité aussi et notre travail est apprécié», a ajouté le natif de Cannes, mais sans pouvoir assurer pour autant que l'an prochain son aventure «se poursuivra» avec le MCA. «On nous dit qu'il faut qu'on reste, mais officiellement les négociations n'ont pas enco-

re commencé», a-t-il commencé par révéler, avant de rappeler que «dans le métier d'entraîneur, tout peut aller très vite», dans un sens comme dans l'autre. Casoni a déjà atteint deux des trois objectifs qui lui ont été fixés par le club cette saison : une demi-finale de la coupe d'Algérie et une qualification pour la phase de poules de la Ligue des Champions. «J'espère atteindre notre dernier objectif, qui consiste à terminer le championnat sur le podium, mais ce sera dur», a avoué le coach de l'actuel 4<sup>e</sup> au classement général de la Ligue 1 Mobilis, à deux journées de l'épilogue.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Mise en exergue en tant que ressource économique

## Cap sur l'aquaculture en régions sahariennes

LES PARTICIPANTS à un séminaire national sur «La promotion de l'aquaculture en régions sahariennes», ouvert mardi à El-Oued, ont mis en avant la viabilité des projets aquacoles en régions sahariennes en tant que ressource économique alternative. Intervenant en ouverture de la rencontre, le directeur général de la pêche et de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Taha Hamouche, a indiqué que «l'investissement aquacole dans les régions sahariennes est susceptible de donner lieu à des productions à même d'atteindre les objectifs assignés au programme du ministère visant l'autosuffisance en poissons dans les marchés nationaux».

Le responsable a fait état, pour cela, d'une stratégie consistant dans sa première phase en l'encouragement de l'investissement aquacole dans le Sud du pays ainsi que la valorisation des expériences des aquaculteurs à travers leur accompagnement technique et leur soutien.

L'investissement aquacole en zones sahariennes revêt un intérêt particulier dans ces régions qui constituent des espaces propices à la viabilité de ce type d'investissements, a-t-il relevé, citant les projets aquacoles montés à Ouargla (crevette à pattes blanches), Ghardaïa, Adrar et Béchar comme preuve de faisabilité. «Nous sommes en phase d'ancrage de la culture d'investissement aquacole chez les agriculteurs et les parties concernées par l'agriculture en régions sahariennes», a affirmé M. Hamouche.

Cette rencontre nationale s'assigne comme objectifs le développement de l'investissement aquacole, la vulgarisation des techniques scientifiques susceptibles de permettre la faisabilité des projets, ainsi que l'explication des lois et règlements organisant cette activité en direction des futurs aquaculteurs, a expliqué le directeur de la Chambre mixte inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture de Ouargla, Fawzi Habita.

Les travaux de cette rencontre se poursuivent en quatre ateliers techniques et de formation axés sur la filière aquacole et les mécanismes de son intégration à l'agriculture, la commercialisation des poissons d'eau douce, le développement de l'investissement aquacole, ainsi que l'exposition des expériences de la pisciculture intégrée à l'agriculture menées par certains agriculteurs en zones sahariennes, ont indiqué le organisateurs.

Ce séminaire est organisé par la direction générale de la pêche et de l'aquaculture, en coordination avec l'Organisation onusienne pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le programme onusien pour le développement (Pnud) et le programme européen pour le développement de l'aquaculture.

Slim O.

Sur les moyens de renforcer la coopération juridique et judiciaire

## Louh s'entretient avec l'ambassadeur espagnol à Alger

LE MINISTRE de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a examiné mardi, avec l'ambassadeur d'Espagne à Alger Santiago Cabanas, les moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans les domaines juridique et judiciaire, a indiqué un communiqué du ministère. Il a été procédé, lors de cette rencontre, à un échange de vues sur les différents questions d'intérêts communs», a précisé le communiqué.

R. N.

## Diplomatie

### Kim Jong Un a effectué une deuxième visite en Chine

LE DIRIGEANT nord-coréen, Kim Jong Un, a rencontré le président chinois, Xi Jinping, dans le nord-est de la Chine, une visite surprise quelques semaines avant un sommet avec le président américain, Donald Trump, ont annoncé mardi des médias d'Etat chinois. La télévision publique CCTV a montré les deux hommes marchant côte à côte dans un parc en bord de mer dans la ville de Dalian et discutant autour d'une table. Selon l'agence Chine nouvelle, les dirigeants se sont rencontrés lundi et mardi. Il s'agit de la deuxième

visite surprise du dirigeant nord-coréen en Chine. Fin mars, il s'était rendu dans la capitale chinoise Pékin et avait rencontré Xi Jinping. Il s'agissait de son premier déplacement à l'étranger depuis son arrivée au pouvoir fin 2011. Sa nouvelle visite souligne les efforts de la Chine et de la Corée du Nord pour réchauffer leurs relations bilatérales. Celles-ci avaient été refroidies par le soutien de Pékin aux sanctions économiques de l'ONU destinées à enrayer le programme d'armes nucléaires de Pyongyang. «Après ma première

rencontre avec le camarade président (Kim), les relations entre la Chine et la République populaire démocratique de Corée (RPDC, Corée du Nord) ont connu des avancées positives, tout comme la situation dans la péninsule coréenne. Je suis heureux de cela», a déclaré le président Xi Jinping, selon Chine nouvelle. «Il s'agit des résultats positifs de ma rencontre historique avec le camarade secrétaire général (Xi)», lui a répondu le dirigeant nord-coréen, selon la même source.

R. I.

## MASSACRES DU 8 MAI 1945



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Investissement touristique

### Sept projets retenus à Djanet

■ Les structures touristiques dans la wilaya déléguée de Djanet (sud d'Illizi) vont être renforcées par sept nouveaux projets d'investissement susceptibles de contribuer à l'augmentation de la capacité d'accueil dans cette destination touristique de choix, a-t-on appris mardi auprès la Direction locale du tourisme et de l'artisanat.

Par Kamel L.

Analysés au titre de la concession touristique, ces investissements sont projetés au niveau de la Zone d'expansion touristique (ZET) de Tigheghert (100 ha au sud de Djanet) et sont en phase de finalisation de leurs procédures administratives et de délivrance des titres de concession, a précisé à l'APS le DTA, Samir Philippon. Ces projets, à savoir cinq hôtels de 2 à 5 étoiles ainsi que deux camps touristiques, sont appelés à consolider les capacités d'hébergement et profiter le tourisme saharien, a-

t-il souligné. D'autres investissements, dont un est en voie de finalisation des procédures administratives y compris la délivrance du titre de concession, seront lancés prochainement au chef-lieu de wilaya d'Illizi, à l'instar de deux villages touristiques localisés au nord et au sud de la ville d'Illizi, a-t-il fait savoir. Outre l'augmentation de la capacité d'accueil de la wilaya en vue de répondre aux besoins des touristes, ces projets vont générer, une fois opérationnels, de nombreux emplois permanents et temporaires, notamment au profit de la main-d'œuvre locale, a

indiqué le responsable, ajoutant qu'une série de rencontres locales sur le développement touristique dans la wilaya ont été organisées avec le concours de différents acteurs. Pas moins de 2 165 touristes étrangers de différentes nationalités (allemande, française et chinoise), et 7 000 autres nationaux ont visité la wilaya d'Illizi durant l'actuelle saison touristique, grâce aux facilités accordées aux touristes en matière de délivrance des visas ainsi que les réductions sur les billets d'avion, a-t-on signalé à la DTA.

K. L.

## Arabie saoudite

### Les femmes autorisées à conduire

Les femmes seront autorisées à conduire en Arabie saoudite

te à partir du 24 juin, selon un communiqué du gouvernement publié mardi. «Toutes les conditions ont été remplies pour que les femmes commencent à conduire», a indiqué le général Mohammed al-Bassami, directeur du Département de la circulation, qui dépend du ministère de l'Intérieur. Le décret royal autorisant les femmes à conduire sera mis en application le 24 juin, a-t-il précisé. Les femmes de 18 ans et plus auront le droit de passer l'examen du permis de conduire, a dit le général Bassami.

Des auto-écoles pour femmes ont été mises en place dans cinq grandes villes du royaume. Les Saoudiennes, détentrices de permis étrangers, pourront les échanger contre des documents saoudiens.

Le roi Salmane avait décidé en septembre 2017 de lever l'interdiction faite aux Saoudiennes de conduire dans le cadre d'une nouvelle politique inspirée par le jeune prince héritier Mohammed ben Salmane.

L'Arabie saoudite, seul pays au monde qui interdisait aux femmes de prendre le volant, s'est engagée dans une série de réformes visant à une plus grande participation des femmes dans la vie économique et sociale de ce royaume. Les femmes peuvent désormais ouvrir leurs propres entreprises et assister à des matches de football ou à des concerts.

Les cinémas ont rouvert après 35 ans d'interdiction et les projets de divertissement se multiplient.

Samah Y.